

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Date de lancement : 17 juin 2022.  
Appel d'offres : N°06/MTPEI/ROUTES-PAVEES/2022.  
Nom du projet : Pavage des axes routiers dans le cadre du projet « Conception et réalisation des travaux d'amélioration des conditions de circulation dans les Communes de Libreville, Akanda et Owendo ».  
Source de financement : Etat gabonais.

### 1. OBJET

Le Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de pavage des axes routiers dans le cadre du projet « Conception et réalisation des travaux d'amélioration des conditions de circulation dans les Communes de Libreville, Akanda et Owendo ».

### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en quatre (4) lots suivants :

N° lot	Type de revêtement	Itinéraire	Linéaire (ml)
1	Pavés	Travaux de pavage de la rue SOBRAGA – ALENAKIRI vallée.	750
2	Pavés	Travaux de pavage de la rue PK12 – Débarcadère Ntoma Meba.	1 600
3	Pavés	Travaux de pavage de la voie d'accès au lotissement de Mangouba.	800
4	Pavés	Travaux de pavage de la rue PK14 – Rails.	700

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot en terme de personnel et de matériel sous peine de rejet. Les marchés seront attribués lot par lot. Un seul candidat ne peut être attributaire de plus de plus de deux (02) lots.

### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

### 5.

### 6. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 francs CFA par lot. Ce montant est de 100 000 francs CFA par lot pour les PME bénéficiant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation

d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

*Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures*

*Secrétariat Général*

*Direction Générale des Etudes des Infrastructures*

*6<sup>e</sup> étage, ancien bâtiment du Ministère, porte 604  
BP 49 Tél : 011 72 43 82*

### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

### 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **18 juillet 2022 à 11 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

*Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures*

*Secrétariat Général*

*Direction des Marchés et du Contentieux*

*2<sup>e</sup> étage, ancien bâtiment du Ministère, porte 224  
BP 49 Tél : 011 77 37 50*

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **15 juillet 2022 à 12 heures** dans la salle de réunion du Ministère.

Le Ministre des Travaux Publics, de  
l'Équipement et des Infrastructures

Léon Armel BOUNDA BALONZI

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénafort MINTSA OYAME